



vosre newsletter

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

NUMÉRO 69
20 AVRIL 2023

syndicat associé **HEXOPÉE**
Créateurs de coajemette

Rappel

Bonne nouvelle ! Vous avez **jusqu'à la fin du mois d'avril** pour participer à l'enquête flash sur **l'Impact de l'inflation sur la situation financière des CFA/OFA**, réalisée à la demande du Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnels.

Nous tenons à vous rappeler que la participation des adhérents du Synofdes est primordiale pour mettre en lumière vos spécificités. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

[Je participe à l'enquête](#)

La voix du Synofdes

Interview de David Cluzeau, auprès d'AEF info sur la transformation du Plan d'investissement dans les compétences (PIC)

David Cluzeau, le Délégué Général du Synofdes, déclare « qu'il est curieux que la transformation du PIC ne fasse pas l'objet de concertations actuellement »

D'après notre DG, "il est urgent d'enclencher une phase commune d'état des lieux de l'existant pour définir le contexte dans lequel les nouveaux marchés vont s'inscrire. Le dispositif IAE du PIC fonctionne plutôt bien en mobilisant l'ensemble des parties prenantes au bénéfice de la formation des publics les plus fragiles". Il souligne qu'il est inévitable de mettre à profit ce qui a fonctionné pour conserver les bénéfices de ces investissements, mais il est impératif d'enclencher une phase commune d'état des lieux de l'existant et de définir les meilleures conditions de mise en œuvre d'un dispositif futur garant d'un meilleur accompagnement et de la levée des derniers freins d'accès à la formation qui demeurent.

En effet, la question du PIC IAE est une manière d'illustrer le déploiement vertueux du PIC, et il y a sans aucun doute une nécessité à conserver les gains d'un système mis à l'épreuve sur plusieurs années, et qui a progressé sur le plan quantitatif et qualitatif.

[Je lis l'interview](#)

Actualités générales

Modification des règles de comptabilité analytique applicables aux centres de formation d'apprentis (CFA)

L'arrêté du 30 mars 2023 au Journal officiel du 17 avril 2023 vient modifier l'arrêté du 21 juillet 2020 qui fixe les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage.

De plus, France Compétences peut désormais interroger les CFA/OFA afin d'obtenir des informations sur la détermination des coûts des formations en apprentissage. Enfin, l'arrêté fait obligation à France Compétences de communiquer annuellement à l'administration la liste des CFA ayant satisfait à leur obligation de transmettre les données issues de leur comptabilité

analytique.

Cette décision permettrait de garantir une transparence et une rigueur dans la gestion des fonds alloués à ces organismes, renforçant ainsi la confiance du public et des partenaires économiques.

[Je consulte l'ensemble de l'arrêté](#)

En région

Auvergne Rhône-Alpes : Plan de professionnalisation proposé par Via Compétences

Destiné aux professionnels de la formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le plan de professionnalisation 2023 du Carif-Oref vous propose une offre de formation complète et adaptée à vos besoins.

Parmi cette offre, sont couverts les champs de la maîtrise de l'environnement institutionnel et du marché, ceux du pilotage et du développement d'une offre de services avec également des focus sur le handicap et le numérique. Découvrez le programme de Via Compétences en cliquant [ici](#).

[Je découvre la plaquette du plan de professionnalisation 2023](#)

Le Conseil régional de Bretagne dévoile les premiers résultats de l'accompagnement des organismes de formations

Lors d'une interview le Directeur du Développement de la Formation et des Compétences au Conseil régional de Bretagne, Oliver Gaudin, a précisé les premiers résultats après deux ans d'intervention.

Dans le cadre de DEFFINOV, la Région Bretagne soutient aussi le développement du volet formation dans les tiers lieux pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Elle poursuit son action par des moyens visant à faire évoluer la commande publique et à accompagner les organismes de formation dans une démarche RSE.

[Je lis l'interview](#)

Ressources et perspectives

Accès à la formation des demandeurs d'emploi : des disparités régionales marquées

Seulement 8,5 % de nouveaux entrants sur les listes de Pôle emploi ont accès à une formation, hors CPF autonome, dans les 12 mois suivant leur inscription au 1er trimestre 2017.

L'étude réalisée par la DARES et publiée en mars 2023, indique que l'accès à la formation varie en fonction des caractéristiques socio-démographiques des demandeurs d'emploi. Par exemple, les jeunes, les personnes ayant un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat et les hommes en couple accèdent davantage à la formation que les autres groupes. En outre, l'accès à la formation évolue de manière différente selon les régions, avec des taux d'accès plus bas en 2017 qui sont rattrapés dans certaines régions tandis que d'autres voient les taux stagner ou diminuer.

Ces conclusions sont en phase avec les observations du Synofdes, qui n'a cessé depuis le rapport conduit par Jean-Marie Marx en 2010 de constater les disparités de traitement régionales et de battre en brèche l'idée que les demandeurs d'emploi étaient consommateurs de formation alors qu'ils y accèdent en réalité moins que la moyenne.

[Je consulte l'étude](#)

3 approches pour encourager le développement durable en tant qu'organisme de formation !

L'enjeu N°3 de la feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 vise à "s'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie". Il propose des axes concrets dont peuvent s'emparer les organismes de formation :

- Éduquer au développement durable
- Changer les comportements de tous
- Sensibiliser et former, en ne laissant personne de côté

Les organismes de formation peuvent y contribuer en lançant collectivement des réflexions et des actions à mener au sein des organisations sur leurs pratiques responsables.

[Je lis l'enjeu N°3](#)

Côté employeurs

Le TA d'Amiens a annulé la décision de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de retirer la société Vexin Conseil de la plateforme "Mon compte formation"

Suite à un contrôle de ses formations financées par le CPF, le tribunal a considéré que la société était en mesure de justifier les qualifications de ses formateurs et qu'elle avait fourni un accompagnement individualisé aux stagiaires.

La CDC avait initialement décidé de retirer l'OF de la plateforme et de demander le remboursement des fonds alloués aux 261 formations faisant l'objet de l'enquête. Toutefois, le tribunal a statué en faveur de l'organisme de formation, affirmant que la société était certifiée selon les critères de la certification Qualiopi et fournissait suffisamment de preuves de la qualification de ses formateurs et de l'accompagnement de ses stagiaires.

[Je lis la décision de justice](#)

Un mois supplémentaire pour transmettre le bilan pédagogique et financier !

Au titre de l'année 2023, les organismes de formation doivent transmettre leur bilan pédagogique et financier via le portail numérique "Mon Activité Formation"

Entre le **03 avril et le 31 mai 2023**. Vous avez donc un mois supplémentaire pour effectuer cette démarche au lieu de l'échéance du 30 avril initialement prévue par les textes réglementaires.

Agenda



Webinaire d'accueil des nouveaux adhérents

Jeudi 27 avril 2023 - 14H30 - 15H30

Afin de vous présenter nos différentes missions ainsi que nos services et outils, nous vous proposons de participer à une visio-conférence.

Le programme :

- Une présentation claire et globale de nos organisations professionnelles
- Une présentation du site internet et de votre espace adhérent

Ce webinaire est bien sûr ouvert à tous nos adhérents souhaitant se familiariser avec leur espace.

[Je m'inscris](#)

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



© 2023 - Synofdes